

Brevet Professionnel Maçon

BP Maçon

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Exercer son activité sur les instructions de sa hiérarchie et en relation avec les autres intervenants dans l'acte de construire : les représentants du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre et les représentants des autres corps d'état.
- Intervenir comme responsable de la réalisation des travaux qui lui sont confiés dans le cadre de la préparation de l'intervention, de son suivi mais également en prévision de la livraison des ouvrages.
- Intégrer dans ses pratiques les dispositions constructives en vigueur notamment celles permettant de répondre aux exigences relevant de la transition énergétique.
- Posséder des connaissances culturelles, historiques, architecturales ainsi qu'une maîtrise des outils numériques.
- Vérifier la conformité des ouvrages réalisés mais également analyser les risques d'une situation, proposer et mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.
- Veiller au respect des délais d'intervention impartis pour la réalisation de ses ouvrages.

Entreprises d'accueil

- Bost, 29 rue Berthelot, 42100 Saint-Etienne
- Chibout SARL, 150 Flache Cassa, 69440 Chabanières
- Comte Maçonnerie, La Gare, 42600 Champdieu
- Revetech, 6 avenue du Pilat, 42100 Saint-Etienne
- Léo Maçonnerie, 2 rue Denis Papin, 42400 Saint-Chamond
- Menasri, 4 rue Martin D'Aurec, 42000 Saint-Etienne
- TMA Maçonnerie, rue des Roches, 42800 Rive-de-Gier
- ABYSS, 27 rue François Gillet, 42400 Saint-Chamond

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Obtention du CAP Maçon, CAP Constructeur Béton Armé.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Réussite au test de niveau français et mathématiques
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
45023216	31210

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 4 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

800 heures (sur 2 ans).
Démarrage le 1^{er} septembre

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
12 semaine en UFA,
40 semaines en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Professionnel Privé Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson
42800 RIVE-DE-GIER
04 77 75 01 78
apprentissage@notredamedescollines.com
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétences 1 : S'informer

- Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier
- Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier

Bloc de compétences 2 : Traiter Décider

- Traduire graphiquement des solutions techniques
- Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins en matériaux.
- Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre
- Préparer et suivre la réalisation des tâches

Bloc de compétences 3 : Mettre en œuvre, réaliser

- Assurer la gestion quotidienne du chantier, organiser les activités
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages réalisés
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de ou un étaielement
- Implanter et tracer des ouvrages
- Réaliser des terrassements complémentaires

Bloc de compétences 4 : Communiquer

- Animer une équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier
- Rendre compte

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
EP1 : Étude et Préparation d'un Chantier	4	Ponctuel	Écrit
EP2 : Réalisation d'ouvrages courants	8	CCF	Pratique
EP3 : Suivi des ouvrages réalisés en entreprise	2	CCF	Pratique
E4 : Mathématiques	1	Ponctuel	Écrit
E5 : Sciences Physiques et Chimiques	1	Ponctuel	Écrit
E6 : Expression française et ouverture sur le monde	3	Ponctuel	Écrit
E7 : Langue Vivante	1	CCF	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider des blocs de compétences : OUI, les quatre.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du BP Maçon dans l'UFA	-	-	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Bac Pro Technicien du Bâtiment option Étude et Économie ;
- Bac Pro Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre ;
- BTS Bâtiment ;
- BTS Enveloppe du Bâtiment – Conception et Réalisation ;
- BTS Études et Économie de la Construction ;
- Titre Pro Chef d'Équipe Gros-Œuvre.

Débouchés professionnels :

- Maçon ;
- Maître Ouvrier ;
- Chef d'équipe de maçonnerie ;
- Maçon béton ;
- Ouvrier béton.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 400 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

1. Convention collective : Rémunération dans le BTP

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

Les rémunérations applicables à compter du 1/01/2022 sont les suivantes :

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	40%	50%	55%	100%
2 ^{ème} année	50%	60%	65%	100%
3 ^{ème} année	60%	70%	80%	100%

Cas particulier :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : STAS : M5 (Saint-Etienne Rive-de-Gier), Lignes 46, 57, 57 + Cars du Rhône : Ligne 145 → Oullins Ligne 742 → Mornant.
- Transports scolaires : Gare routière : Saint-Etienne Métropole / Vienne Agglo (Isère/Rhône) / CC Pays du Mornantais (Rhône).
- Gare TER à proximité, SNCF Rive-de-Gier (Lyon ↔ Givors ↔ Rive-de-Gier ↔ Saint-Chamond ↔ Saint-Etienne).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Réseau d'établissements professionnels catholiques de la vallée du Gier.

• Restauration

- Cantine / self sur place ;
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

• Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA.

Matériel / Équipement

- 1 plateau technique réservé à la maçonnerie ;
- Formation travail en hauteur ;
- 2 salles informatiques ;
- Salles équipées d'ordinateur, vidéoprojecteur, réseau internet ;
- CDI.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Professionnel Privé Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson
42800 RIVE-DE-GIER
04 77 75 01 78
apprentissage@notredamedescollines.com
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

Référent Handicap

Florent HASSLER
direction@notredamedescollines.com

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026